

Devenez

Attaché(e) commercial(e)

Titre reconnu par l'Etat de niveau III
Bac +2

Obtenez votre Bac +2 en alternance avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor.
Des entreprises partenaires sont prêtes à vous accueillir !

Pour qui ?

Titulaire d'un Bac et tempérament commercial

Quels métiers ?

Une formation qui vous permettra de devenir : commercial, technico-commercial, attaché commercial,...

La formation ?

- La **durée** : 12 mois
- La **forme** : un contrat de professionnalisation (3 semaines consécutives en entreprise et 1 semaine au Centre de formation)
- L'**enseignement** : une équipe pédagogique constituée de professionnels et de consultants
- Le **programme** : des matières vous permettant d'acquérir les compétences indispensables aux métiers commerciaux : marketing, négociation, analyse financière, fidélisation client, ...

02 96 75 11 41

ou rendez-vous sur

www.cotesdarmor.cci.fr